



## Maraîchage, horticulture et pépinière bio

CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



### MÉTIERS VISÉS / DÉBOUCHÉS

Salarié qualifié en maraîchage, horticulture et pépinière.

L'ouvrier agricole travaille dans une exploitation agricole, dans un groupement d'employeurs, une entreprise de travaux agricoles, dans une coopérative d'utilisation de matériel agricole ou au sein d'une collectivité territoriale.

Il exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique.

Il assure les activités liées à la conduite des productions.

Il utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. S'insérer professionnellement dans la filière
2. Réaliser les opérations techniques liées aux cultures de plantes en pot (plantes à massifs, vivaces), de jeunes plants (plantes à parfum, aromatiques et médicinales, légumes), d'arbres et arbustes de pépinière, légumes, fruits, plantes aromatiques en plein champ ou sous abri :
  - préparation des sols
  - semis et plantation
  - entretien et protection des cultures
  - récolte et conditionnement
3. Utiliser le matériel agricole et en assurer la maintenance
4. Réaliser les opérations de taille d'une culture arboricole

### DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

Qualification de niveau 3 - CAPa Métiers de l'Agriculture - fiche RNCP n°25306.

Certificateur : Ministère en charge de l'agriculture, fiche publiée le 01/01/2019.

Le CAP Métiers de l'Agriculture est constitué de 7 blocs de compétences dont 6 nationaux et 1 à l'initiative du

centre de formation. L'obtention du bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation valable à vie. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la délivrance du diplôme. Les blocs de compétences sont évalués par un ou des entretiens d'explicitation en situation professionnelle.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 18 ans minimum

### PRÉ-REQUIS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître les conditions de travail et avoir un projet professionnel dans le secteur visé
2. Comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral
3. Compter, dénombrer et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice.
4. Transmettre une info, une consigne par oral, avec le vocabulaire approprié



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- S'inscrire sur la plateforme Hub3E (lien sur site internet)
- Contacter l'assistante formation continue du CFPPA
- Info collective et test de positionnement au CFPPA
- Entretien individuel

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

## DURÉE

La durée du parcours complet est de 800h minimum en centre de formation dont 210h environ en stage en entreprise.

Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement et en fonction des expériences antérieures et du projet professionnel.

## COÛT & FINANCEMENT

Le tarif moyen de l'heure de formation en centre est de 9€ (coût CPF). Des possibilités d'individualisation existent, veuillez vous rapprocher de notre service formation continue afin d'établir un devis.

Financement possible selon votre situation - nous contacter. Vous pouvez également consulter la rubrique financement de notre site internet.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Bases en informatique et en bureautique
- Mathématiques appliquées
- Communication en situation professionnelle
- Connaissance des sols et agronomie
- Conduite d'un atelier de production : multiplication des végétaux, mise en place des cultures, entretien des cultures (fertilisation, irrigation, protection phytosanitaire,...), récoltes et préparations de commandes
- Réglementation, risques et alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'apporteur

- Conduite d'engins agricoles
- Utilisation et entretien du matériel
- Auto-construction de matériel agricole
- Taille fruitière

### Modules proposés :

- 1ers gestes en arboriculture  
ou
- Vente et conseils en jardinerie et magasins de produits horticoles

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'une formation vivante et concrète : une partie des cours en centre de formation se déroule sous forme d'ateliers. De nombreux travaux pratiques se font sur nos parcelles en agro-foresterie bio (verger-maràcher) et sur notre pépinière de vivaces. Les stagiaires participent activement à la vie de l'exploitation de l'établissement.

En plus des séances proposées en groupe (nombre de personnes variant en fonction de la thématique abordée et de la modalité pédagogique mise en œuvre), les stagiaires ont à disposition un Centre de Ressources pour progresser à leur rythme. L'animatrice du Centre de Ressources accompagne et suit les stagiaires dans l'individualisation de leur parcours en collaboration avec le coordinateur de la formation.



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap.

Nous contacter en cas de besoin spécifique.

[cfppa.romans@educagri.fr](mailto:cfppa.romans@educagri.fr)

à l'attention de Mme Läugt.

